

LA VIOLENCE EN MILIEU DE SOINS : REPÉRER, DÉPISTER, PRÉVENIR, AGIR.

Professionnels de la santé et étudiants en santé
Professionnels du secteur médico-social

DATE 12 décembre 2024

DURÉE 1 jour

PRÉREQUIS

Être adhérent de l'association ou membre d'une structure partenaire.

MODALITÉS

Visioconférence. Formation gratuite.

OBJECTIFS

- Professionnel de santé et violence : repérer, dépister et accompagner.
- Définir les éléments médicaux et juridiques des différents aspects de la violence.
- Comprendre le cycle de l'agresseur, le cycle de la violence.
- Identifier les phénomènes d'emprise et de coercition en milieu domestique et en milieu professionnel.
- Accompagner et gérer la maltraitance des professionnels de santé : utiliser les outils de vigilance et de sécurité. Quels recours ?

LA VIOLENCE EN MILIEU DE SOINS : REPÉRER, DÉPISTER, PRÉVENIR, AGIR.

JOURNÉE 1

12 décembre 2024 – 9h à 17h

- 9h00** Accueil des participants, présentation de l'association SPS
- 9h30** **SÉQUENCE 1 : Repérer la violence en situation de soins**
(durée : 1h30 minutes)
- Contenu :
- Dépistage systématique de la violence domestique : repérer les différentes modalités de violence.
 - Identifier les freins et les moyens du dépistage et de l'accompagnement.
 - Cycle de la violence, cycle de l'agresseur.
- 11h00** **SÉQUENCE 2 : Quels sont les moyens pour agir ?** (durée : 1h)
- Contenu :
- Utiliser les ressources et outils disponibles pour mettre en œuvre des démarches adaptées.
- 12h00** **DÉJEUNER**

13h00 **SÉQUENCE 3 : Code de déontologie médicale et signalement** (durée : 1h)

Contenu :

- La dérogation pour un signalement sans consentement.
- Quelle est la réforme de l'article 226-14 du code pénal ?
- Le Vademecum : un contenu pour agir.

14h00 **SÉQUENCE 4 : Emprise et contrôle coercitifs, aspects médicaux et légaux** (durée : 1h30)

Contenu :

- Violence psychologique et emprise/ contrôle coercitif : comment les identifier et quelles réponses peuvent être apportées ?

15h30 **SÉQUENCE 5 : Maltraitance des professionnels de santé en exercice** (durée : 1h30)

Contenu :

- Vigilance, violence et sécurité : comment se faire aider et agir pour se protéger.

MÉTHODE

Support : présentation PowerPoint.

Modalités d'évaluation : auto-évaluation sur les objectifs de la formation.

Compétences développées : à l'issue de la formation, vous serez en capacité :

- Identifier la violence dans tous ses aspects.
- Agir dans un cadre légal qui protège les personnes.
- Utiliser les outils d'interventions et de protection.

LA VIOLENCE EN MILIEU DE SOINS : REPÉRER, DÉPISTER, PRÉVENIR, AGIR.



PR. PIERRE-LOUIS DRUAIS

Professeur de médecine générale

BIOGRAPHIE

Pierre-Louis Druais est avant tout spécialiste de médecine générale, qu'il a exercé en libéral pendant 48 ans. Il est également Professeur de médecine générale à l'Université de Versailles-St-Quentin-en-Yvelines, où il a permis la mise en place d'un enseignement transversal sur la maltraitance et la violence. Il a contribué à la création d'une discipline « Médecine générale » au sein de l'université médicale.

Spécialiste de la violence domestique et dans le milieu du soin, il est vice-président de la commission Recommandations, Parcours, Pertinence, Indicateurs de la Haute Autorité de Santé et membre du CNVIF, comité national des violences intrafamiliales et du groupe de travail justice auteur du Vademecum.

HANDICAP & FORMATIONS

L'association SPS vous propose un accompagnement adapté à votre situation pour le bon déroulement de votre formation. Prenez contact avec notre référent handicap pour en discuter et trouver des solutions.

RESSOURCES

- L'équipe SPS est à votre disposition pour répondre à vos questions, aménager votre parcours et adapter la formation à vos besoins. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pédagogique et handicap : Roxane Dalleau – formation@asso-sps.fr
- Pour un appui individuel ou toute question liée à votre situation, **la ressource handicap formation de l'AGEFIPH** est à votre disposition : rhf-idf@agefiph.asso.fr
- **La maison départementale des personnes handicapées de Paris (MDPH)**
69, rue de la victoire 75009 Paris – 01 53 32 39 39 – contact@mdph.paris.fr